



MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND

n° 319

BULLETIN MUNICIPAL



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 OCTOBRE 2022

Présents : Mmes Danièle HENRY, Michèle FICHET, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Nadia NICOLAS, Laure PALLAUD ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Fabien CADOUX Florian BONNET, Sébastien LABOURO, Mickael LAMBLA, Serge SEGUIN,

Absents excusés : Christel ANTOINE et Christophe BONNEFOY donnent respectivement procuration à Didier AUBRY et Denis BONNEFOY

MOT DU MAIRE : Notre participation à la table ronde « Femmes élues en milieu rural ».

Avec Christel ANTOINE, première Adjointe, nous allons participer à la table ronde organisée sur le thème « Femmes élues en milieu rural » à l'Assemblée Générale de l'Association des Maires Ruraux du Doubs, le samedi 5 novembre à Gennes.

En France, ce n'est qu'en 1944 que les femmes ont pu voter et appartenir aux conseils municipaux, être élues Conseillères Municipales, Adjointes, Maires.

La première femme devenue Maire d'un de nos deux villages fut Mme Yvonne POULET Maire de Cottier de 1965 à 1973, année de l'association de Cottier et Mercey.

Puis la seconde femme Maire de notre commune née de cette association de Mercey et de Cottier fut Mme Noëlle CHAPELAIN de 1983 à 1989.

Aujourd'hui, les femmes restent encore sous représentées dans les élections exceptées là où cela est obligatoire. Dans notre commune, nous avons choisi la parité au niveau de notre Conseil Municipal : 7 Femmes et 8 hommes élus en mars 2020. C'est une belle évolution.

L'association de Maires Ruraux du Doubs appelée AMR25 est une association départementale d'élus où la parité est également respectée et où les femmes s'engagent au quotidien pour faire progresser les dossiers liés à nos communes rurales.

Le Maire Didier AUBRY

DELIBERATIONS

CHOIX DU SPS POUR REHABILITATION ENERGETIQUE DU BATIMENT COMMUNAL MAIRIE

Fabien CADOUX, responsable des bâtiments communaux expose la nécessité d'avoir un Coordinateur SPS (Sécurité et Protection de la Santé) pour la réhabilitation énergétique de notre bâtiment communal situé 6 rue de Saint Vit, actuellement occupé par notre Mairie.

Il propose en accord avec la Commission Bâtiment et le Maître d'œuvre de choisir Mr ROY Nicolas de Salans.

Ce coordinateur viendrait une vingtaine de fois sur le chantier, vérifierait que la sécurité du chantier est bien assurée ainsi que la protection de la santé.

Le montant prévisionnel de sa prestation est de 2 450 € HT soit 2 940 € TTC.

Après en avoir discuté, et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide ce choix de Mr ROY Nicolas comme Coordinateur SPS.

CHOIX DU SCENARIO REHABILITATION ENERGETIQUE DU BATIMENT COMMUNAL MAIRIE

Fabien CADOUX, responsable des bâtiments communaux expose, avec l'aide du Maitre d'œuvre Didier SEGUIN, les 5 scénarios proposés par le bureau d'étude thermique pour la réhabilitation énergétique de notre bâtiment communal situé 6 rue de Saint Vit, actuellement occupé par notre Mairie.

Plusieurs réunions ont eu lieu en amont, avec le bureau d'étude thermique, le Maitre d'œuvre et l'Architecte des Bâtiments de France et la Mairie sur ce dossier.

Après en avoir discuté, et à l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce pour le scénario 4 qui prévoit une isolation extérieure, le changement complet des fenêtres et portes extérieures, le changement d'éclairage avec des Leds, le changement de VMC, et une isolation intérieure réduite de deux pièces du local du rez de chaussée. le tout pour un montant de 265 000 € HT sans les frais d'études, Ce travail de réhabilitation permettrait un gain de consommation d'environ 69 %.

ADMISSION EN NON VALEUR DES CREANCES ETEINTES

Le Tribunal de Commerce de Besançon, en date 18 octobre 2017, a rendu son jugement sur la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de la SARL Chez Léonie et Adrian, anciennement locataire du café et logement de la Mairie. La créance est éteinte, et la dette d'un montant de 14 468 € peut être admise en non-valeur.

Après en avoir discuté, et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide l'admission en non-valeur de cette créance éteinte, et autorise Monsieur le Maire à passer les écritures comptables nécessaires.

AFFOUAGE BORD DE ROUTE

Denis Bonnefoy, responsable des bois communaux propose de faire réaliser une coupe de bois en un mètre bord de route pour la vente aux habitants (tout le bois 2021 a été vendu, soit 170 stères)

Il propose de faire réaliser cette coupe de bois par la société bisontine CDEI de Franois (Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion), pour un volume estimatif de 100 stères, et de le revendre au prix de 40 euros le stère aux habitants.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour cette vente de bois au prix de chauffage bord de route à **40 euros le stère.**

INFOS DIVERSES

Arrivée de Christophe BONNEFOY à 21h50, après le vote des délibérations, il participe aux questions diverses.

REFLEXION ECONOMIES D'ENERGIES : Suite aux relevés de consommation 2021 et 2022, il est décidé d'arrêter le feu clignotant de Cottier au 10 rue Principale. Un achat de guirlandes solaires sera réalisé pour les fêtes de d'année.

PROJET PISTES CYCLABLES MARNAY-SAINT VIT : Une étude est en cours, avec un passage potentiel sur Mercey le Grand et Cottier. Il y aura au niveau de la CCVM, la création d'un comité de pilotage.

ETUDE RECHERCHES HELIUM : Un permis d'exploration d'hélium a été délivré par arrêté ministériel sur le secteur Doubs Ouest, d'une superficie de 306 km² appelé « Avant-Monts Franc-Comtois » pour la société 5-8 Energy pour une durée de 5 ans. Ce permis concerne 58 communes du Doubs appartenant à notre Communauté de Communes du Val Marnaysien pour 15 communes ainsi qu'à Grand Besançon Métropole pour 43 communes. L'hélium est une ressource naturelle, rare et stratégique, présente dans le sous-sol et actuellement importée d'Europe de l'Ouest à grand frais énergétiques. Ce gaz inerte, léger, non toxique, de haute conductivité thermique est utilisé dans les secteurs médical, électronique, aéronautique et spatial. Des sondages devraient se réaliser pour confirmer les teneurs en hélium et cartographier notre secteur.

PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DU DOUBS : le Maire et le Première Adjointe participeront à la table ronde organisée par l'AMR 25 le samedi 5 Novembre à Gennes sur le thème « Femmes élues en milieu rural ».

A la page suivante, vous découvrirez l'évolution de notre conseil municipal :

- En 2001, le conseil était composé d'une seule femme sur 11 membres du conseil municipal pour 400 habitants environ
- Aux dernières élections en 2020, le conseil était composé de 7 femmes sur 15 membres du conseil municipal pour 560 habitants environ.

À VOS AGENDAS



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie aura lieu le **Vendredi 11 Novembre à 11h30, au monument aux morts**, en présence des enfants et des musiciens. **Tous les enfants de nos deux villages** peuvent participer par une lecture d'un passage du texte officiel et le chant de la Marseillaise. Appeler Christel ANTOINE au 06 80 83 80 36 pour la participation de votre enfant à cette cérémonie. **Tous les habitants de la commune, leur famille et amis sont invités** à y assister. A l'issue de celle-ci, **un pot de l'amitié** sera offert.

REPAS DES ANCIENS ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Les aîné(e)s de plus de 70 ans et leurs conjoint(e)s sont invité(e)s au repas commun avec le conseil municipal le **dernier dimanche de novembre soit le 27** à la salle polyvalente.

Le conseil Municipal élu en 2001 composé de 11 membres du conseil municipal
Devant la Mairie au 1 rue de l'Eglise actuellement occupée par l'école primaire

De haut en bas :

Fabien CADOUX

Sylvain ALLHEILLY

Thierry LAVILLE

Patrick TISSOT

Patrick VAGNEUX

Serge LAMBERT

Emmanuel FOURNIER

Didier AUBRY

Paly PENFORNIS

Christian DEMOUGE

Denis BONNEFOY



Le conseil Municipal élu en 2020 composé de 15 membres du conseil municipal
Devant la Salle Polyvalente, de haut en bas :

Christophe BONNEFOY Sébastien LABOURO Audeline MOMY Danièle HENRY

Fabien CADOUX Mickaël LAMBLA Florian BONNET Denis BONNEFOY

Nadia NICOLAS Laure PALLAUD Michèle FICHET

Serge SEGUIN Didier AUBRY Christel ANTOINE Denise MARSOT



Permanences de Mairie :

Mardi de 14 h à 18 h.

Jeudi de 9h à 15h.

Samedi de 10h à 12 h.

03.81.58.24.52

mairie.mercey@orange.fr



**Village Mercey le Grand
Cottier**